

## COTISATIONS MENSUELLES 2016

### Présentées en % du PMSS

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Adulte	0,79%	1,07%	1,60%	1,98%
Enfant (Exonération de la cotisation du 3 <sup>e</sup> enfant et des suivants.)	0,39%	0,55%	0,77%	0,88%

Pour information le PMSS 2016 s'élève à 3 218 €

### Présentées en Euros

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Adulte	25,42€	34,43€	51,49€	63,72€
Enfant (Exonération de la cotisation du 3 <sup>e</sup> enfant et des suivants.)	12,55€	17,70€	24,78€	28,32€

Pour information le PMSS 2016 s'élève à 3 218 €

\* En application de l'article L.871-1 du Code de la Sécurité Sociale, la mutuelle ne prend pas en charge : la participation forfaitaire et la franchise respectivement mentionnées aux II et III de l'article L.322-2 du Code de la Sécurité Sociale, les majorations de participation visées aux articles L.162 5-3 et L.161-36-2 du même code.

Solimut Mutuelle de France, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le n° 383 143 617, dont le siège est sis 47 rue Maurice Flandin - 69003 Lyon, mutuelle adhérente à Solimut Mutuelles de France, Union Mutualiste de Groupe, organisme régi par le code de la mutualité, immatriculé au répertoire Sirene sous le n° 539 793 885.